## Les ministres de l'environnement appellent un protocole contraignant sur la gestion de la sécheresse

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o September 2024

Les ministres africains de l'environnement réunis à Abidjan ont appelé à l'établissement d'un protocole juridiquement contraignant sur la gestion de la sécheresse dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), avec un accent particulier sur l'Afrique. Cet appel répond à des préoccupations croissantes sur les impacts négatifs de la dégradation des terres, de la sécheresse et de la désertification sur la stabilité socio-économique, la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale du continent. Cet appel a été lancé à la fin d 10à me session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), avec l'adoption de la Déclaration d'Abidjan le 6 septembre. Celle-ci a demandé un protocole de gestion de la sécheresse et exprimé une profonde inquiétude face aux défis environnementaux auxquels l'Afrique est confrontée, notamment la hausse des températures et la dégradation des terres, tout en soulignant que l'inaction affaiblit la résilience sociale et des écosystà mes à travers les pays africains.

Le PNUE et la Banque africaine de développement ont également présenté l'Atlas du capital naturel africain, qui met en évidence les riches ressources naturelles de l'Afrique et la nécessité urgente de les gérer durablement. L'Afrique détier 8 % du gaz naturel mondial, 12 % de ses réserves de pétrole et 30 % des gisements minéraux mondiaux. Ses pêcheries sont évaluées à plus de 24 milliards de dollars, et elle contient plus de 60 % des terres arables non exploitées du monde.

**PNUE**